

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 mars 2018

**Objet** : Actualisation de la tarification de l'adhésion au service de médecine préventive, au service social du travail, au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 mars deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT,

**Avaient donné procuration** : Monsieur Patrice CALMEJANE à Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT,

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Richard DOMPS, Madame Lamya KIROUANI, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Saïd SADAoui, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, directrice de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Actualisation de la tarification de l'adhésion au service de médecine préventive, au service social du travail, au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2012.170 du 3 février 2012 modifiant le décret 85.603 du 10 juin 1985 relatif à l'Hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n°2013-31 du 10 juin 2013 portant actualisation de la tarification des prestations du service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques professionnels pour les conventions de conseil, d'inspection et mixte,

Vu la délibération n°2014-50 du 22 septembre 2014 portant actualisation de la tarification des prestations du service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques professionnels,

Considérant l'évolution du coût des prestations du service,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**FIXE** le tarif des adhésions aux prestations du Service ergonomie, ingénierie de la prévention des risques professionnels à 646 € (six cent quarante six euros) par jour pour la mise à disposition d'un conseiller de prévention, à 457 € (*quatre cent cinquante sept euros*) pour l'adhésion aux conventions inspection, conseil et inspection (mixte) et conseil, à 549€ (cinq cent quarante neuf euros) par jour pour les interventions sollicitées au-delà des jours prévus dans la convention.

Ce tarif jour unique s'applique aux forfaits annuels définis comme suit :

Forfaits annuels de jours applicables aux conventions inspection, inspection et conseil (mixte), conseil.

Effectif de la collectivité compris entre	Forfaits annuels de jours		
	Convention inspection	Convention inspection et conseil (mixte)	Convention conseil
1 et 49	4 jours/an	4 jours/an	3 jours/an
50 et 149	7 jours/an	8 jours/an	4 jours/an
150 et 349	10 jours/an	10 jours/an	5 jours/an
350 et 749	13 jours/an	16 jours/an	8 jours/an
750 et 1249	20 jours/an	20 jours/an	10 jours/an
1250 et 1749	23 jours/an	24 jours/an	12 jours/an
1 750 et 2 249	30 jours/an	32 jours/an	16 jours/an
2 250 et 2 749	44 jours/an	44 jours/an	22 jours/an
2 750 et 3 500	56 jours/an	56 jours/an	28 jours/an

Le Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne